RAPPORT ANNUEL

1981 - 1982

ORDRE DES AUDIOPROTHÉSISTES DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL 1981 - 1982

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUÉBEC

ORDRE DES AUDIOPROTHÉSISTES DU QUÉBEC
C.P. 274, TOUR DE LA BOURSE
800 PLACE VICTORIA
MONTRÉAL, P. QUÉ., H4Z 1E8
TÉL.: 871-8448

TABLES DES MATIÈRES

Lettres de présentation 4
Liste des membres du Bureau 7
Rapport du Président 8
Rapport du Secrétaire Général 9
Les activités du Bureau et Comités de l' Ordre 10
Rapport des Vérificateurs 13
Bilan 14

Conseil Exécutif

Gouvernement du Québec

Monsieur Claude Vaillancourt

Président de l'assemblée nationale

Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des Audioprothésistes du Québec pour l'année financière terminée le 31 mars 1982.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

Docteur Camille Laurin

Québec, mai 1982.

Ordre des Audioprothésistes
du Québec.

Monsieur André Desgagné
Président de l'Office des
Professions du Québec.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de président de l'Office des Professions du Québec, le rapport annuel de l'Ordre des Audioprothésistes du Québec.

Ce rapport couvre la période comprise entre le 1er avril 1981 et le 31e jour de mars 1982.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président

Roger R. ROY.

Montréal, mai 1982.

Ordre des Audioprothésistes

du Québec

Docteur Camille Laurin

Ministre responsable de l'application

des lois professionnelles

Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport d'activités de l'Ordre des Audioprothésistes du Québec.

Ce rapport couvre la période comprise entre le 1er avril 1981 et 31è jour de mars 1982.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président,

Roger R. ROY.

Montréal, mai 1982.

MEMBRES DU BUREAU 1981-1982

M. Roger R. Roy,

M. Jean C. Trudel,

M. Pierre Robichon,

M. Claude Prévost,

Mme Marguerite Morin,

M. André Savard,

MEMBRES DU COMITE ADMINISTRATIF 1981-1982

M. Roger R. Roy, Président

M. Jean C. Trudel, Vice-Président

M. Pierre Robichon, Trésorier

M. Bernard Bergeron, Administrateur

Mme Marguerite Morin, Administratrice

ADMINISTRATEURS NOMMES PAR L'OFFICE DES PROFESSIONS 1981-1982

M. Bernard Bergeron

Mme Ginette Piché-Messier

CONSEILLERS JURIDIQUES

Me Jean-Guy Villeneuve

Me Bernard Godbout

SYNDIC

Mme E.H. Rainville,

SYNDIC-ADJOINT

M. Henri Paré

SECRETAIRE-GENERAL

M. Paul Taffin

SECRETAIRE-ADJOINTE

Mme Denise Taffin

RAPPORT DU PRESIDENT

L' exercice 1981-1982 pourrait-être qualifié d'exercice de transition sous plusieurs aspects.

En effet, certains projets à long terme ont été mis de l'avant durant cette période, mais ne produiront vraisemblablement pas leurs effets avant plusieurs mois.

Notons d'abord qu'en septembre 1981 débutaient les nouveaux cours en techniques d'audioprothèses au CEGEP Rosemont. Etant donné que ces cours sont répartis sur une période de 3 ans, nous devrons attendre au printemps 1984 pour savoir le nombre exact de nouveaux audioprothésistes qui viendront se joindre à notre corporation professionnelle et surtout d'en mieux connaître l'impact escompté quant au service professionnel à dispenser dans notre province.

Au cours du dernier exercice, le Bureau de l'Ordre a reçu quelques demandes d'exercice en provenance d'audioprothésistes francophones vivant à l'extérieur du Québec. Comme l'Ordre n'a pas et ne pourra avoir de règlement d'équivalence des Diplômes tant et aussi longtemps que les premiers 3 ans de cours en audioprothésie au CEGEP Rosemont ne seront pas écoulés, le Bureau a dû procéder de la façon suivante afin de se conformer aux lois existantes et afin d'éviter toute forme de discrimination à l'égard des audioprothésistes éventuels.

Par voie de résolution, le Bureau a décidé d'émettre des permis temporaires d'exercice en attendant le règlement d'Equivalence des Diplômes et ce, selon certaines conditions bien spécifiques permettant de juger de la capacité du candidat.

Notons également qu'un projet d'amendement à notre règlement de tenue des dossiers et des cabinets de consultation a été soumis à l'Office des Professions et qu'il est actuellement en cours de route pour approbation officielle. Il s'agit du projet de rendre l'analysateur électro-acoustique de prothèses auditives obligatoires comme pièce d'équipement de base pour l'audioprothésiste. Les mois et les années à venir prouveront sans l'ombre d'un doute de la pertinence de cette décision, si l'on considère la qualité de service offert au public.

Signalons enfin la mise de l'avant d'un vaste projet d'information au public visant à mieux lui faire connaître les possibilités de solutionner les problèmes de la surdité, par la voie des services audioprothétiques. Là encore nous devrons attendre quelques mois pour être en mesure d'évaluer avec justesse les retombées positives de cette initiative.

L'Ordre des Audioprothésistes a gardé tous ses comités actifs afin de s'acquitter pleinement des responsabilités qui lui incombent face à la qualité des services audioprothétiques et à leur accessibilité au public.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Le présent rapport est un bref résumé des activités du Bureau de l'Ordre des Audioprothésistes pour l'exercice 1981-1982.

Le Bureau de l'Ordre s'est réuni quatre fois et en plus des affaires administratives courantes, a procédé notamment:

1) A la recommandation pour un plan d'assurance-groupe avec la Mutuelle, d'Omaha.

2) A la formation d'un Comité de la Protection du Champ de Pratique des Audioprothésistes. M. Jean Trudel en assure la présidence.

3) A la nomination de M. Claude Prévost en tant qu'administrateur en remplacement de M. Marcel Lajeunesse, démissionnaire.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Cette assemblée a été tenue à Drummondville le 3 mai 1981.

ASSEMBLEES GENERALES SPECIALES

Deux assemblées générales spéciales furent tenues à Drummondville le 20 décembre 1981.

ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS DU BUREAU:

Région de l'est	:	1 siège à pourvoir 2 candidats posèrent leur candidature. M. Roger Giguère et M. Marcel Lajeunesse administrateur sortant. M. Marcel Lajeunesse a été réélu pour un mandat de trois ans.
Région de l'ouest		1 siège à pourvoir 1 seul candidat posa sa candidature. M. Pierre Robichon a été réélu à l'unanimité pour un mandat de trois ans.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT

M. Jean Trudel a été réélu Vice-Président pour un mandat d'un an.

ELECTION DU TRESORIER

M. Pierre Robichon a été réélu Trésorier pour un mandat d'un an.

LES ACTIVITES DU BUREAU

Pendant l'année fiscale 1981-1982, le Bureau de l'Ordre des Audioprothésistes du Québec a tenu 4 assemblées régulières au cours desquelles de nombreuses résolutions ont été adoptées, entre autres:

A la Modification au règlement de la tenue de dossiers et du cabinet de consultations.

A l'émission de permis temporaires sous certaines conditions aux audioprothésistes francophones détenteurs d'un Diplôme d'Etat en Audioprothésie.

A la formation d'un Comité de la Protection du Champ de Pratiques.

LES COMITES DE L'ORDRE

COMITE DE LA PROTECTION DU CHAMP PRATIQUE

M. Jean Trudel, Président
M. Roger Roy, Membre
M. Jean-Pierre Beltrami, Membre
M. Paul Taffin, Membre
Me Jean-Guy Villeneuve, Membre

A sa première année d'activité, le Comité du Champ de Pratique a tenu deux rencontres très importantes avec les organismes suivants: les médecins O.R.L. et la Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail du Québec.

La première rencontre a eu lieu au mois de novembre 1981, avec le comité des prothèses auditives de l'Association Professionnelle des O.R.L. du Québec, dont le Docteur Savary en est le Président. Cette rencontre avait pour but d'améliorer les relations professionnelles entre les deux Corporations, de clarifier les actes réservés à l'audioprothésiste ainsi que la responsabilité professionnelle des audioprothésistes.

La deuxième rencontre a eu lieu au mois de mars 1982, avec les responsables de la Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail. Cette rencontre avait pour but: de préciser que le choix de l'ajustement prothétique, pour les bénéficiaires de la C.S.S.T. est un acte réservé à l'audioprothésiste et fait partie intégrante de la responsabilité professionnelle de l'audioprothésiste.

COMITE DES REGLEMENTS

M. Jean-Pierre Beltrami, Président
M. Marcel Lajeunesse, Membre
M. Jacques Boucher, Membre

Ce Comité n'a pas eu à intervenir durant l'exercice 1981-82.

COMITE DE CONCILIATION ET ARBITRAGE DES COMPTES

M. Emile Brouillard, Président
M. Réal Gingras, Membre
Mme Marie-Jeanne (Gaudet) Laperle, Membre

Ce Comité n'a pas eu à intervenir durant l'exercice 1981-82.

COMITE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Raymond Lanteigne, Président
M. Roger Roy, Membre
M. Jean Trudel, Membre
M. Bernard Bergeron, Membre
Ce Comité n'a pas eu à intervenir durant l'exercice 1981-82.

COMITE D'ADMISSION A LA PRATIQUE ET DE FORMATION CONTINUE

M. Daniel Roy, Président
M. Claude Laniel, Membre
M. Jean Beltrami, Membre

Le Comité a préparé les cours en formation continue qui eurent lieu à Québec à l'hôtel le Concorde au mois de septembre 1981.

Le conférencier invité était: M. Jean Courtois, O.R.L. de l'Hopital de Velje au Danemark.

Les principales activités de ce comité se sont déroulées, comme suit:

a) Préparation et élaboration de la session 1981 des cours
b) Préparation et élaboration de l'agenda des cours
c) Contacts et arrangements avec le conférencier invité.
d) Diverses réunions et discussions ayant pour but l'élaboration de différents projets propres au Comité entre autres: La présence des manufacturiers de prothèses auditives, de matériel audiologique et audioprothétique sur les lieux de la conférence. La présence des représentants de système d'évaluation acoustique de prothèses auditives. Ces projets n'ont pas manqué de soulever un vif élan de satisfaction au sein de l'Ordre des Audioprothésistes.

COMITE DE DISCIPLINE

Me André Sylvestre, Président
M. Bernard Reid, Membre
M. Réal Gingras, Membre
Mme Claudette Hogue, Membre
M. Jacques Giroux, Membre

Durant l'année 1981/82 ce Comité a siégé deux fois. A la première session, il y a eu deux comparutions: un cas d'infractions à la publicité et un cas d'infractions au règlement de la tenue des dossiers ont entraîné des condamnations à l'amende. A la deuxième session un cas d'infractions multiples au règlement sur la publicité a entraîné une condamnation à l'amende. Cette décision est en appel.

RAPPORT DU SYNDIC 1981/82

Pour l'exercice 1981-82, trente et une plaintes ont été reçues: 11 plaintes ont été acceptées, 14 plaintes ont été rejetées et 6 plaintes sont en suspens. Trois professionnels ont été sanctionnés par le Comité de Discipline.

COMITE DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE

M. Emile Brouillard, Président
M. Claude Blanchette, Membre
Mlle Lise Roy, Membre
M. Jean Chabot, Membre

Ce Comité a procédé à 18 inspections professionnelles. 9 inspections n'ont révélé aucune infraction. 7 inspections ont fait ressortir des infractions mineures. 2 inspections ont révélé des infractions graves. Une demande de ré-inspection a été formulée pour ces cas.

COMITE REGLEMENT SUR LA PUBLICITE & INFORMATION

M. Jean-Pierre Beltrami, President
M. Marcel Lajeunesse, Membre
M. Jacques Boucher, Membre

Ce Comité a rempli les activités suivantes durant l'exercice 1981-82.

Juin 81 : Participation avec M. Pierre Vallée aux prises de vue d'un film sur la surdité. a) Historique de la prothèse
b) Rôle de la prothèse
Ce film a été tourné à Montréal.

Décembre 81 : Préparation d'une communication sur le contrôle prothétique chez l'enfant et l'adulte, pour le congrès des O.R.L. en juin 1982.

Février 82 Conférence sur le rôle de l'audioprothésiste (Club Optimiste St-Laurent à Québec.)

Février 82 : Même sujet (Club Optimiste Champlain à Québec).

Mars 82 : Réunion au Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux du Québec.

Mars 82 : Conférence donnée à la journée d'Oto-Rhino-Laryngologie de l'Education Médicale

Depuis janvier 1982, ce Comité travaille à la préparation d'un livret d'information professionnelle et publicitaire sur l'audioprothésiste. Ce dernier est presque terminé.

Il faut également ajouter la réponse que nous donnons à des articles de journaux ou d'émissions de Radio et de T.V., non conforme à la réalité. Aussi, une quantité innombrable de téléphones touchant l'information sur notre rôle, Responsabilité et Possibilité.

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC
ETATS FINANCIERS
AU 31 MARS 1982

SOMMAIRE

Rapport des vérificateurs	14
Etats financiers	
Bilan	15
Revenus, dépenses et déficit	16
Evolution de la situation financière	17
Notes complémentaires	18, 19, 20, 21.

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Aux membres
Ordre des Audioprothésistes du Québec

Nous avons vérifié le bilan de l'Ordre des Audioprothésistes du Québec au 31 mars 1982, ainsi que les états des revenus, dépenses et déficit et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Ordre au 31 mars 1982, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Le Calot, Martin, Paré et Associés
Comptables agréés

Montréal
Le 5 mai 1982

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC

BILAN

AU 31 MARS 1982

ACTIF

	1982	1981
Actif à court terme		
Encaisse	$ 7,880	10,712
Débiteurs	1,908	1,885
Subvention gouvernementale à recevoir	1,300	2,355
Stock	2,553	250
	13,641	15,202
Immobilisations		
Mobilier et équipement de bureau, au coût	2,289	1,895
Amortissement accumulé	750	521
	1,539	1,374
	$ 15,180	16,576

PASSIF

Passif à court terme		
Comptes-fournisseurs et frais courus	$ 14,386	7,399
Cotisations perçues par anticipation	9,250	9,900
	23,636	17,299

AVOIR DES MEMBRES NEGATIF

Déficit	(8,456)	(723)
	$ 15,180	16,576

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

..... Administrateur

..... Administrateur

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC

REVENUS, DEPENSES ET DEFICIT

DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1982

	1982	1981
Revenus		
Cotisations des membres	$ 48,450	44,550
Subvention du Gouvernement du Québec	2,231	5,472
Amendes	3,254	8,664
Kiosques	4,750	
Annonces – programme de formation continue	2,779	2,058
Remboursement de dépenses – membres externes	496	1,185
Ventes de volumes, audiogrammes et revenus divers	1,982	498
Intérêts sur dépots à terme	2,247	1,583
	66,189	64,010
Dépenses (note 3)		
Bureau de l'Ordre	13,106	7,571
Secrétariat	25,679	27,544
Comité de formation continue	15,844	11,150
Comité de discipline	13,924	13,337
Comité d'administration	1,561	4,961
Comité d'inspection professionnelle	2,030	7,467
Comité d'information	704	1,536
Comité de formation professionnelle	108	473
Comité du champ de pratique	966	
Comité des règlements		53
	73,922	74,092
EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES REVENUS	7,733	10,082
Surplus (déficit) au début	(723)	9,359
Déficit à la fin	$ (8,456)	(723)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC

EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1982

	1982	1981
Provenance des fonds	$ —	—
Utilisation des fonds		
Excédent des dépenses sur les revenus	7,733	10,082
Elément qui ne constitue pas une utilisation des fonds:		
Amortissement des immobilisations	229	190
Fonds utilisés par les opérations	7,504	9,892
Acquisitions d'immobilisations	394	254
	7,898	10,146
Diminution du fonds de roulement	7,898	10,146
Fonds de roulement (négatif) au début	(2,097)	8,049
Fonds de roulement (négatif) à la fin	$ (9,995)	(2,097)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC

NOTES COMPLEMENTAIRES

AU 31 MARS 1982

1- **Statut et nature des activités**

L'Ordre est constitué en vertu de la Loi des audioprothèsistes (projet de loi 270) et rend des services à ses membres.

2- **Enoncé des conventions comptables**

Stock:

Le stock de volumes et d'audiogrammes est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût propre.

Immobilisations:

Le mobilier et l'équipement de bureau sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux annuel de 10%.

Cotisations des membres:

Les cotisations des membres sont comptabilisées aux revenus de l'exercice auquel elles se rapportent.

3- **Détail des dépenses**

	1982	1981
Bureau de l'Ordre:		
Honoraires	$ 2,869	2,130
Déplacements et séjour	2,158	1,875
Contentieux	6,814	2,500
Cotisations et affiliations	200	200
Communications	639	556
Papeterie et impression	191	82
Assurances	235	228
	$ 13,106	7,571

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC

NOTES COMPLEMENTAIRE

AU 31 MARS 1982

3— Détail des dépenses (suite)

	1982	1981
Secrétariat:		
Salaires et avantages sociaux	$14,228	12,136
Déplacements et séjour	100	
Publicité	200	640
Communications	2,077	2,230
Papeterie et impression	1,850	1,376
Bottin des membres	2,462	
Rapport annuel	1,556	1,239
Vérification	1,890	1,600
Entretien et réparations	95	73
Assurances	81	60
Cotisations	844	825
Location de salle	60	
Mauvaises créances		7,150
Frais de banque	7	25
Amortissement du mobilier et de l'équipement de bureau	229	190
	$25,679	27,544
Comité de formation continue:		
Honoraires	$1,507	2,711
Déplacements et séjour	5,608	5,158
Conférencier	800	
Communications	386	492
Papeterie et impression	769	890
Location de matériel audio-visuel	97	
Programme de cours	4,356	1,899
Kiosques	2,086	
Sécurité	255	
	$15,844	11,150

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC

NOTES COMPLEMENTAIRES

AU 31 MARS 1982

3- Détail des dépenses (suite)

		1982	1981
Comité de discipline:			
Honoraires - membres et syndic	$	831	1,705
Déplacements et séjour		112	1,068
Communications		204	190
Contentieux et sténographe officiel		11,034	9,340
Frais judiciaires		819	—
Papeterie et impression		603	648
Huissiers		243	386
Service de courrier		78	
	$	13,924	13,337
Comité d'administration:			
Honoraires	$	1,000	3,254
Déplacements et séjour		246	1,013
Communications		127	259
Papeterie et impression		188	400
Cotisation			35
	$	1,561	4,961
Comité d'inspection professionnelle:			
Honoraires	$	1,022	3,950
Déplacements et séjour		943	3,003
Communications			43
Papeterie et impression		65	471
	$	2,030	7,467
Comité d'information:			
Honoraires	$	400	600
Déplacements et séjour		228	225
Communications		76	9
Publicité			702
	$	704	1,536

ORDRE DES AUDIOPROTHESISTES DU QUEBEC

NOTES COMPLEMENTAIRES

AU 31 MARS 1982

3- Détail des dépenses (suite)

	1982	1981
Comité de formation professionnelle:		
Honoraires	$ 50	338
Déplacements et séjour	53	24
Communications		100
Papeterie et impression	5	11
	$ 108	473
Comité du champ de pratique:		
Honoraires	$ 650	
Déplacements et séjour	307	
Papeterie et impression	9	
	$ 966	—
Comité des règlements:		
Communications	$ —	53